www.ville-valentigney.fr

Valentigney infos

Mensuel d'information municipale

N°138 - Novembre 2016

# La commune au plus proche des habitants

*Notre pays compte quelques 35 000 communes auxquelles nous sommes tous très attachés. Communes de petite taille ou grosses agglomérations, chacune d'entre elles constitue une structure indépendante par rapport à l'Etat appelée collectivité locale. Les communes ont des compétences qui sont identiques quelle que soit leur taille, ce sont des compétences traditionnelles. Au fur et à mesure des lois de décentralisation, les missions des communes ont été élargies et d 'autres compétences sont venues s'ajouter à celles de base. En parallèle, des communautés de communes apparaissent, auxquelles les communes délèguent des compétences. Valentigney infos vous présente les compétences de votre commune et vous propose un éclairage sur l'organisation des autres collectivités territoriales chamboulées depuis la loi NOTRe du mois d'août 2015 qui porte sur une réorganisation territoriale de la République.*

dossier page 2 ▷

## sommaire


- **DOSSIER ..... p. 1 à 3**
  *La commune au plus proche des habitants*
- **ACTUS ..... p. 3 à 5**
  *- Avant goût de Noël avec le CCAS*
  *- Permanence de la MDAU*
  *- Nouvelle organisation pour l'affichage municipal*
  *- Marché festif de la Saint-Nicolas le 4 décembre*
  *- Situation critique des nappes phréatiques et des rivières dans le Doubs*
  *- Des champions de caramel*
- **COMMERCE/ECONOMIE ..... p. 5**
  *- Nouvelle agence immobilière à Valentigney*
  *- Lingenet a 30 ans*
- **DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ..... p. 5**
- **CULTURE ..... p. 6**
  *- Médiathèque : des animations pour tous !*
  *- Marché de Noël, le 17 décembre*

## Marché de Noël, le 17 décembre

Samedi 17 décembre, rendez-vous au marché de Noël de Valentigney. De nombreux artisans sont présents de 10 h à 18 h sur la place de la République pour vous faire découvrir leurs produits issus du terroir et leur fabrication d'objets artisanaux. Pour les cadeaux de fin d'année, vous avez le choix entre les jouets en bois, les produits de beauté, les bijoux, la maroquinerie et bien d'autres encore. Pour vos repas de fête, retrouvez sur le marché de Noël des stands de confitures, escargots, saumon, terrines, foie gras, et de nombreuses autres spécialités du terroir. Sans oublier les balades en calèche en compagnie du Père-Noël.

Page 6 ▷

# La commune au plus proche des habitants

*Le découpage des territoires en communes date de la révolution française en 1789. Particularité liée à notre pays, 98% des communes comptent moins de 10 000 habitants. La grande majorité d'entre elles ont moins de 1000 habitants et seulement 37 dépassent les 100 000 habitants. Dans ce contexte, la loi NOTRe incite au regroupement des communes, à travers la fusion des communautés de communes et redistribue les cartes et les responsabilités de chaque collectivité territoriale. Valentigney infos, à travers ce dossier, vous propose un éclairage simple et concis sur notre commune et les compétences qu'elle gère au quotidien.*

## Des compétences très anciennes…

Les communes sont le premier maillon de la chaîne des collectivités territoriales et de ce fait le lieu de l'administration de proximité. Aussi, elles disposent de compétences très diversifiées. Certaines sont très anciennes comme l'état civil qui consiste à enregistrer des actes qui concernent les naissances, les mariages et les décès. Dans notre ville, les fonctionnaires de ce service n'enregistrent que les deux derniers car la plupart des naissances se font à Montbéliard. Autres compétences traditionnelles des communes, l'organisation des élections, faites par le maire au nom de l'Etat, ainsi que l'entretien des voies communales. A Valentigney, le personnel du service voirie entretient environ 80 km de routes communales. Enfin, dernière compétence de base des communes, la protection de l'ordre public local (police municipale, circulation et stationnement).

## A celles plus récentes

S'ajoutent à ces anciennes compétences, celles issues des différentes lois de décentralisation de 1983 et 2004. Elles sont très diversifiées et très étendues. Parmi elles, en matière d'enseignement, la commune est compétente pour l'implantation des écoles maternelles et élémentaires et pour leur entretien. Valentigney compte 9 écoles au total. La ville ne prend pas en charge le salaire des enseignants mais assume celui des ATSEM et des agents d'entretien qui interviennent dans les écoles. A ces compétences obligatoires, s'ajoutent d'autres dites optionnelles. Ainsi la ville a fait le choix d'assumer les frais de restauration pour les élèves. Pour une année scolaire entière, le coût de la restauration scolaire comprenant le personnel, soit 4 agents et deux personnes en contrat aidé, ainsi que la participation financière aux repas des enfants, est de 178 000 euros.

Dans le domaine culturel, la commune a en charge le musée de la paysannerie et la médiathèque Jules Carrez. La ville alloue également un certain budget au développement de l'éducation et de la création artistique, notamment à travers des subventions allouées à des associations culturelles. Valentigney compte de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année comme le festival folklorique Rythmes et Couleurs, la Fête de la paysannerie ou encore la très récente Fête de la bière.

En matière de sport et de loisirs, la ville finance et gère les équipements sportifs et verse des subventions aux associations sportives.

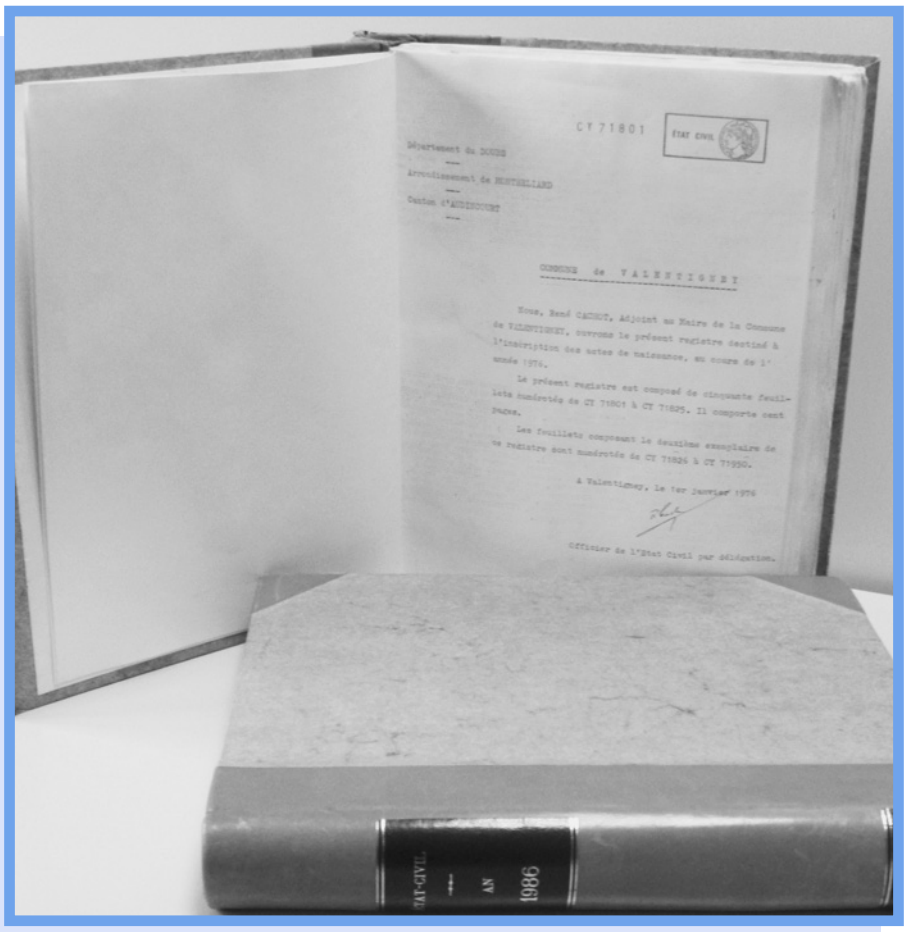


*Registres d'état civil.*

## Édito

## L'ÉCHELON COMMUNAL : SI PROCHE, SI MÉCONNU

*Avec la montée en puissance des intercommunalités, la redéfinition des compétences respectives des communes, des intercommunalités, des départements, des nouvelles régions, il y a de quoi y perdre son latin. Ce n'est pas parce qu'il est le plus proche du citoyen que l'échelon communal est le plus connu, c'est à fortiori encore plus vrai avec le flot de réformes en cours.*

*Partant ce de constat, le dossier de Valentigney Infos de novembre est consacré à la connaissance, à la reconnaissance de cet échelon. Cette meilleure connaissance permet de renforcer le processus démocratique, de limiter la propagation des rumeurs en tout genre et autre buzz urbain. Il n'est, bien sûr, pas question d'analyser dans le détail tous les articles du Code Général des Collectivités Territoriales mais de bien comprendre, vis-à-vis des aspects pratiques se posant au quotidien, les compétences et le champ d'action d'une commune, ses limites notamment du fait de l'existence de la Communauté d'Agglomération.*

*Le côté pratique de ce rappel permettra, ce n'est jamais inutile, d'actualiser un certain nombre de numéros de téléphone, d'identifier précisément les services et leurs attributions respectives, de solliciter les bons interlocuteurs, de faire remonter utilement et rapidement des informations sur d'éventuelles nuisances en tout genre. L'échelon communal, encore plus que tout autre, ne saurait se concevoir sans le civisme du plus grand nombre, ici aussi le rappel est nécessaire.*

*L'échelon communal, c'est certes celui de la proximité mais aussi celui où le civisme au quotidien peut et doit le mieux se manifester, en quelque sorte la citoyenneté en action. Une remarque préfectorale concernant un autre aspect de la citoyenneté trouve ici sa place, "Autrefois, on apprenait cela de façon naturelle pour passer le certificat d'études". Mais faisons preuve d'optimisme, Il n'est en effet jamais trop tard pour apprendre, donc bonne lecture.*

**Philippe GAUTIER**

En matière environnementale, la commune entretient les espaces naturels. La gestion des déchets et notamment le ramassage des ordures ménagères est une compétence que les communes ont déléguée il y a quelques années à Pays de Montbéliard Agglomération. Aussi pour toute question relative au traitement des déchets ménagers, encombrants ou déchets verts, PMA a mis un numéro spécial en service : **03 81 31 84 99**

A propos de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, les compétences du maire sont importantes. C'est lui qui instruit et délivre les permis de construire. La commune, par l'intermédiaire du maire, a également en charge l'élaboration des documents d'urbanisme qui portent les projets d'aménagement du territoire comme le Plan Local d'Urbanisme par exemple.

**LA VILLE DE VALENTIGNEY EN CHIFFRES :**
**- 144 AGENTS FONCTIONNAIRES**
**- 20 PERSONNES EN CONTRAT AIDÉ**

## Le CCAS, un établissement indépendant

Dans le domaine sanitaire et social, la commune dispose de prérogatives importantes, notamment en matière d'action sociale. En effet, la ville possède un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui comporte des infrastructures liées à la petite enfance comme le Multiaccueil Lou Bottet et le Relais Parents Assistantes Maternelles. Le CCAS de Valentigney est un établissement public indépendant de la commune. Il reçoit une subvention annuelle de fonctionnement de la part de la ville de 615 000 euros et emploie 18 agents titulaires, parmi lesquels des travailleurs sociaux auxquels s'ajoutent 2 personnes en contrat aidé. Le maire est président du CCAS et l'adjointe référente en est la vice-présidente.

## Des compétences qui répondent à un intérêt local

Les communes bénéficient de ce que l'on appelle la clause de compétence générale qui lui permet d'intervenir dans tous les domaines dès lors qu'il existe un intérêt public local. C'est pourquoi, certaines communes peuvent avoir d'autres compétences à gérer si cela s'avère utile.

Il est à noter que les services rendus à la population peuvent être réalisés « en régie », c'est-à-dire par les membres du personnel municipal. Valentigney réalise de nombreux travaux en régie municipale comme l'entretien des écoles, la tonte et l'entretien des espaces verts, notamment. A contrario, d'autres tâches sont effectuées par un prestataire privé dans le cadre d'un contrat, c'est ce que l'on nomme une délégation de service public. Dans notre ville, la gestion du centre équestre par une association est une délégation de service public tout comme la fourrière automobile. La seule compétence communale qui ne peut être déléguée concerne la police.

# Dossier

### Et l'agglomération dans tout ça ?

Les communes peuvent déléguer certaines de leurs compétences à une structure intercommunale à laquelle elles appartiennent. Valentigney fait partie de la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (PMA), avec 28 autres communes. Ces 29 communes ont jusqu'à présent délégué des compétences comme la gestion et le traitement des déchets, l'eau et l'assainissement ou encore la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.
Au 1er janvier 2017, en application de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), notre communauté d'agglomération qui a fusionné avec la Communauté de Communes des Trois Cantons (CC3C), la Communauté de Communes du Pays de Pont de Roide (CCPP), la Communauté de Communes des Balcons du Lomont (CCBL) et la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt (CCVR) passera de 29 à 72 communes. Les communautés de communes n'exerçant pas toutes les mêmes compétences, le plus complexe va donc être d'harmoniser l'ensemble des compétences sur le territoire de la nouvelle agglomération. C'est l'objectif à atteindre d'ici 2020.

## L'organigramme de notre ville

La police municipale est directement rattachée au maire. La communication, le service des assemblées et le service qui gère les actes administratifs sont reliés au directeur général des services, qui chapeaute l'ensemble des services de la ville.

**Les services administratifs**

La direction des services de proximité comprend le service éducation, l'état civil, les passeports et cartes d'identités, le service fêtes et cérémonies, le service culturel et les archives.
La direction des sports, de la jeunesse et de la cohésion sociale comprend le service insertion, politique de la ville, la caisse des écoles et le programme de réussite éducative. On trouve également le service des sports et le service jeunesse de la ville.

**Les services techniques**

La direction des services techniques et du développement urbain comprend le bureau administratif et foncier, le service informatique, le service technique avec le bureau d'étude, le développement urbain avec le service autorisation du droit des sols.
Le Centre technique municipal, sous l'égide du service technique comprend les ateliers voirie, espaces verts, les ateliers bâtiments et les conciergeries ainsi que le personnel d'entretien des locaux.
A ces directions opérationnelles, s'ajoutent **deux directions dites ressources** : celle des ressources humaines et celle de la comptabilité et des finances. Les agents exerçant une fonction au sein de la ville (hormis les contrats aidés) font partie de la fonction publique territoriale.
L'ensemble des numéros de téléphone pour joindre les services de la mairie figure en page 6 de votre Valentigney infos dans la rubrique Infos pratiques.

## Nouvelles compétences pour nouvelles régions

Devenues des collectivités territoriales à part entière en 1982, les régions ont vu le champ de leurs compétences s'étendre et se diversifier au fil des lois de décentralisation.
Jusqu'à présent les régions étaient compétentes dans les transports régionaux de voyageurs, la formation professionnelle et l'apprentissage, la construction, entretien et fonctionnement des lycées, la protection du patrimoine, le développement des ports maritimes et des aérodromes ainsi que les réserves naturelles régionales. La loi NOTRe du 7 août 2015 tend encore à renforcer les compétences des régions, en abolissant la clause générale de compétences.
Aussi, la région devient la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement économique.
Elle définit également un schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires.
La loi NOTRe confie également aux régions les compétences pour élaborer un plan régional de prévention et de gestion des déchets ainsi que la gestion des services non urbains de transport sauf le transport spécial pour les élèves handicapés vers les établissements scolaires qui dépend de la compétence du conseil départemental.

### A savoir :

Avec les nouvelles lois, le conseil départemental perd de ses compétences mais devient chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Il garde également la gestion des routes départementales.

# Actualités

## Avant goût de Noël avec le CCAS

***Le CCAS de la ville propose aux 60 ans et plus, une sortie à Gertwiller et à Colmar vendredi 9 décembre. Au programme de la journée, visites et marché de Noël.***

### Alsace d'autrefois

Le CCAS vous emmène donc en Alsace le vendredi 9 décembre prochain. Au programme de la matinée, la visite du musée du pain d'épices de Gertwiller. Dans son atelier, ce musée fait découvrir aux visiteurs les origines du pain d'épices et ses méthodes de productions traditionnelles. Le musée du pain d'épices permet également de s'imaginer la vie en Alsace durant les siècles derniers et offre aux visiteurs la possibilité de faire un véritable bon dans le passé et dans les traditions régionales grâce aux reconstitutions d'espaces de vie d'antan et à la multitude d'objets exposés.
Après la visite du musée, direction Colmar où le repas sera pris au restaurant Pfeffel. Au menu, de délicieuses spécialités alsaciennes. L'après-midi est consacré à la visite du musée du jouet et du marché de Noël de Colmar superbement décoré à cette période de l'année.
Le coût de la sortie s'élève à 38 € et comprend le transport, la visite des musées et le repas (sans les boissons).

### En pratique

**Départ prévu vers 8 h 30 à Valentigney.**
**Tarif : 38 €** (attention : prix variable en fonction du nombre de participants).
**Contact : CCAS – Tél. 03 81 36 25 02**

# en bref

### Semaine de la création

*Pour aider les personnes désirant créer ou reprendre une entreprise, les partenaires de la création d'entreprise organisent dans le Pays de Montbéliard, **du lundi 21 au vendredi 25 novembre**, la 4e édition de la semaine de la création. Cet événement se présente sous forme de conférences thématiques, d'une table ronde de témoignages de chefs d'entreprises et d'un speed-meeting. Ces entretiens permettent aux futurs créateurs de recevoir des conseils de professionnels, gratuits et personnalisés.*
***Programme complet sur www.semainedelacreation.fr***
*Participation gratuite mais inscription obligatoire auprès de Karine Maegerlin*
***Tél. 03 84 57 03 18***
***karine.maegerlin@bgefc.org***

### Collecte de la banque alimentaire

*La traditionnelle collecte de la banque alimentaire se tient les **25 et 26 novembre**. A cette occasion, les bénévoles de l'association sollicitent le public dans les magasins de grande distribution. L'an passé, la collecte nationale a permis de récolter l'équivalent de 25 millions de repas.*

### Broc aux jouets du Secours Populaire

*Comme tous les ans, la section audincourtoise du Secours Populaire organise sa Broc aux jouets le **samedi 26 novembre**. L'occasion d'acheter des jouets à des prix très intéressants et de participer à un acte solidaire. Le comité d'Audincourt lance un appel aux dons. Si vous avez des jouets neufs ou en bon état et que vous souhaitez aider l'association, n'hésitez pas à contacter André Lozé. Les bénéfices générés lors de la Broc aux jouets servent à financer des actions en faveur des enfants. L'opération se tient toute la journée du 26 novembre, de 9 h à 16 h à la MJC Saint-Exupéry, aux Champs-Montants à Audincourt.*
***Contact : André Lozé – Tél. 03 81 34 61 35***

### Tickets de piscine : fin des remboursements

*Le remboursement des tickets de l'ancienne piscine municipale cesse en fin d'année. S'il vous reste des tickets, vous devez les faire parvenir **avant le 30 novembre** au service des sports de la mairie, accompagnés de votre demande écrite de remboursement et d'un rib.*

### Exposition

*L'amicale philatélique de Valentigney organise le **dimanche 4 décembre** une bourse-exposition de timbres et de cartes postales de 9 h à 17 h à la salle de la médiathèque Jules Carrez. L'entrée est libre.*

### Densification du réseau de vidéo protection

*La vidéo protection sur la commune de Valentigney continue de se développer. En effet, cette année, la municipalité a investi dans l'acquisition de dix nouvelles caméras qui couvrent l'ensemble du centre ville. Valentigney compte donc désormais 18 caméras réparties sur le territoire communal. La particularité d'une d'entre elles est d'être une « caméra nomade », c'est-à-dire que l'on peut la déplacer. Cette caméra est plus particulièrement utilisée pour surveiller l'ensemble des points R de la commune qui sont encore la cible de nombreuses incivilités.*

### Fermeture de la mairie

*En raison du 11 novembre, il n'y aura pas de permanence le samedi 12 novembre.*

# Permanence de la MDAU

***Depuis le 12 octobre, la Maison de l'Adolescence de l'Aire urbaine (MDAU) tient une permanence tous les mercredis de 9 h à 12 h dans les locaux du CCAS de la ville de Valentigney. Cette permanence permet à la MDAU d'accueillir, les parents d'adolescents, les adolescents de 12 à 21 ans et les professionnels qui sont en lien avec les ados.***

## Une équipe de professionnels à l'écoute

Organisée autour de 4 principes, la réactivité, la gratuité, la confidentialité et la pluridisciplinarité, cette structure répond aux difficultés que peuvent rencontrer ces publics dans leur parcours de vie. Ces difficultés peuvent être d'ordre familial, relationnel, en lien avec la scolarité des ados, avec un mal-être, avec des événements traumatiques,…

La MDAU est un lieu qui permet d'être accueilli, écouté, où l'on va analyser avec un professionnel de l'adolescence la situation et trouver des réponses à ses difficultés.

L'équipe de professionnels est composée d'une trentaine de personnes qui sont issues des domaines de la santé, du social, de l'insertion professionnelle, de l'éducation, etc.

La Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine a vu le jour en 2013 grâce à 14 partenaires : la préfecture du Territoire de Belfort, les Conseils Départementaux 90, 25 et 70, les villes de Belfort, Montbéliard, Héricourt et Valentigney, l'Education Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et quatre associations (l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, l'Association de Lutte contre les Toxicomanies de l'Aire Urbaine, la Mission Locale 90 et l'Association d'Aide aux Victimes).

En 2015, la MDAU a accueilli 640 familles.

## En pratique

Maison de l'Adolescence de l'Aire urbaine

Permanence dans les locaux du CCAS le mercredi de 9 h à 12 h

**Contact : 03 84 57 43 10**

**ou mda.au@ahbfc.fr**

# Nouvelle organisation pour l'affichage municipal

La ville de Valentigney possède à ce jour 23 panneaux municipaux sur l'ensemble de son territoire.

Ils servent à relayer une information ponctuelle comme un avis de décès, entre autres. Suite aux travaux réalisés dans notre ville pour le Transport à Haut Niveau de Service, les services municipaux se sont penchés sur une réorganisation de ces panneaux afin de les optimiser au mieux. Aussi, il s'avère que certains panneaux sont placés dans des endroits peu fréquentés, d'autres sont inaccessibles et d'autres encore très abîmés. C'est pourquoi, certains panneaux resteront là où ils sont actuellement, d'autres seront déplacés et d'autres encore supprimés.

Au final, 16 panneaux d'information municipale seront disposés dans des endroits stratégiques, à fort passage par le personnel des services techniques de la ville, afin de rendre l'information contenue dans ces vitrines plus accessible à tous. A cette réorganisation, s'ajoute prochainement l'implantation d'un panneau d'information électronique.

# Marché festif de la Saint-Nicolas le 4 décembre

***Pour la deuxième année consécutive, l'ACAV (Association des Commerçants et Artisans de Valentigney), en partenariat avec la ville, organise son marché festif à l'occasion de la Saint-Nicolas. Rendez-vous le dimanche 4 décembre à partir de 10 h au gymnase des Longines. Entrée libre.***

## Le plein d'animations

Comme l'an dernier, de nombreuses animations sont au programme de cette journée conviviale. Tout au long de la journée, des artisans vont proposer aux enfants des ateliers de confection (pâtisseries, créations florales…). Ils ont également la possibilité, entre autres, de jouer à des jeux anciens, faire du tir laser ou du simulateur de conduite.

Grâce à la présence d'une trentaine de stands proposant artisanat et produits régionaux, les plus grands peuvent profiter de l'occasion pour faire leurs achats de Noël ou tout simplement se faire plaisir. Sans oublier l'espace restauration avec, entre autres, la tartiflette.

Pour garder un souvenir de la journée, venez vous faire tirer le portrait avec Saint-Nicolas qui sera présent toute la journée. De plus, cette année, l'Office Municipal du Sport participe également à la fête en organisant des animations à l'occasion du téléthon.

## Y aller

**Marché festif de la Saint-Nicolas au gymnase des Longines.**
**Dimanche 4 décembre à partir de 10 h**
**Entrée libre.**
**Contacts : ACAV – Tél. 03 81 37 10 00 ou service culturel – Tél. 03 81 36 25 36**

# Situation critique des nappes phréatiques et des rivières dans le Doubs

Après un début d'année pluvieux, notre département a connu un été sec entrecoupé de quelques rares épisodes pluvieux. Les températures plus chaudes et le bon ensoleillement des derniers mois ont fait chuter rapidement l'indice d'humidité des sols qui n'avait pourtant jamais été aussi élevé fin juin. Les faibles pluies de septembre et octobre n'ont pas amélioré les niveaux des nappes et des rivières. Le Préfet a donc pris un arrêté pour mettre en place des restrictions d'usage. A cette période de l'année, le risque de difficultés d'approvisionnement en eau potable est moindre et l'accent est mis sur la préservation des milieux aquatiques fragilisés.

Il est donc rappelé à chacun la nécessité d'éviter tout gaspillage d'eau, notamment :

- en limitant les prélèvements d'eau pour préserver les écoulements des rivières et l'écosystème qu'elles abritent,
- en évitant les usages non indispensables : fontaines d'agrément, arrosages de stades, de pistes ou de voiries, nettoyages de façades ou de toitures, nettoyage de voiture en dehors des stations recyclant l'eau,...
- en limitant les rejets dans les cours d'eau, qui ont un fort impact compte tenu des faibles débits et plus généralement en adoptant un comportement responsable et économe en eau.

# Actualités

## Des champions de caramel

Les caramels, dans le milieu du scrabble, c'est le nom donné aux 102 lettres de ce jeu mondialement connu. Le 2 octobre dernier, il en fallait 204 pour aligner les tops du championnat du Doubs organisé de main de maître par le club de Valentigney, Valent'Scrabble, qui n'en est pas à sa première expérience. En effet, chaque année il organise des compétitions officielles au niveau régional et en 2014 avait même organisé le championnat de France de scrabble classique, grâce en particulier au soutien de la ville.

Pour cette journée, 77 joueurs, du Doubs et des départements limitrophes, avaient fait le déplacement à la salle de l'OTA. Le club boroillot peut être très satisfait avec deux titres : l'un en série 2 pour Anne Albini et l'autre pour son fils Nicolas en catégorie jeunes (- 18 ans). Une histoire de famille car 3 générations sont accros à ce jeu. C'est un peu comme Obélix, quand on baigne dans ce milieu depuis le plus jeune âge, on ne peut que progresser ! La phase 2 du championnat de France a lieu le dimanche 11 décembre de 9 h à 18 h 30 à la salle polyvalente du collège des Bruyères.

Le Doubs compte 11 clubs civils et 13 clubs jeunes ou scolaires, dont 6 à Valentigney en partenariat avec le Centre Social et le collège des Bruyères.
Si vous souhaitez rejoindre le club, que ce soit dans le cadre du loisir ou de la compétition, quel que soit votre âge, contactez Anne Albini ou rendez-vous sur le site http://valentscrabble.jimdo.com. Les séances ont lieu le **lundi à 17 h et le mercredi à 20 h** à la Maison des Associations, 12 rue des Chardonnerets à Valentigney.
**Contact : Anne Albini – Tél. 06 86 65 53 18**

# Commerce / Économie

## Nouvelle agence immobilière à Valentigney

L'agence Coulon immobilier, gérée par Laurent Coulon, a ouvert ses portes en septembre dernier au 19 grande rue (anciennement fromagerie Trévillers). Diplômé du Conservatoire National des arts et Métiers dans les domaines du marketing et de la vente, Laurent Coulon a été pendant 20 ans directeur de deux centres de formation dont un en Alsace où il a développé le BTS professions immobilières. Fort de son expérience de recruteur et d'encadrement de jeunes négociateurs immobiliers, Laurent Coulon a décidé de créer sa propre agence immobilière à Valentigney, ville qu'il connaît bien puisqu'il y habite depuis 20 ans. Le but de son agence est d'effectuer des transactions immobilières de vente et d'achat d'appartements, de maisons et de terrains sur les communes de Valentigney, Seloncourt, Mandeure, Pont-de-Roide et Hérimoncourt. La location fera aussi partie de l'offre de l'agence. L'objectif de Laurent Coulon est d'accompagner le client acquéreur ou vendeur et de répondre à ses attentes.
**Contact : agence Coulon immobilier**
**Tél. 03 81 32 50 86 ou 06 19 38 59 50**
**www.coulonimmobilier.com**

## Lingenet a 30 ans

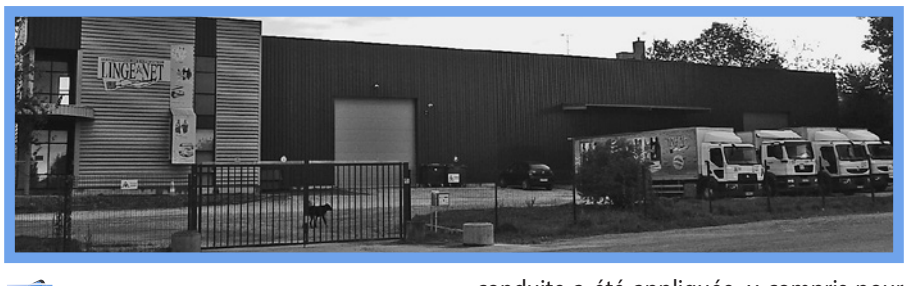


### *Un anniversaire au service de la propreté, de la diversification, et du développement durable.*

Un jubilé qui vaut bien un coup de projecteur dans Valentigney Infos. Les efforts significatifs en matière d'économie d'énergie et des fluides sont à souligner. A chaque étape des investissements réalisés pour moderniser, remplacer des matériels vieillissants, cette ligne de conduite a été appliquée, y compris pour accompagner la demande sur le service de location de linge. A titre d'exemple la consommation d'eau est passée de 16 litres/kilo de linge à 4 litres. Toujours avec des investissements sur les tunnels de lavage, les trains de repassage, et d'autres innovations technologiques la consommation de gaz a été réduite de 30 %.
S'inscrivant dans une logique de diversification et de développement, Lingenet et ses filiales proposent aux professionnels (de l'hôtellerie, de la restauration, de la santé, etc.) une gamme de services dans un périmètre s'étendant jusqu'à l'Alsace, symbole de la continuité économique du Nord-Est Comtois, par-delà les seules limites administratives. Comme d'autres PME, Lingenet a bénéficié lors de ces investissements du soutien de l'Agglomération, un soutien prévu et encadré via l'aide à l'investissement matériel, un soutien adossé au dispositif régional. Cet exemple de développement industriel dans le respect du développement durable a été choisi afin de rappeler que les élus sur ces dossiers essentiels pour le Pays de Montbéliard doivent conjuguer leurs efforts sur le long terme, par-delà les alternances induites par le jeu démocratique. La dynamique du territoire le vaut bien.

# Démocratie de proximité

### *Tout arrive à point à qui sait attendre*

*Ce qui est valable pour la fin des travaux du THNS (fin décembre 2016), l'est aussi pour le futur Centre Multi-Culturel et Sportif des Longines. Il convient de ne pas céder aux sirènes démagogiques qui préconisent des concertations à contretemps, donc des concertations inutiles à défaut de respecter les étapes, le calendrier propre à tout projet d'envergure, comme c'est le cas avec le CMCS. Il ne serait pas opportun, tout au plus pour allonger le délai de réalisation et d'achèvement dudit projet… d'associer de façon prématurée le tissus associatif.*
*Le temps viendra d'associer utilement les responsables associatifs pour des aspects qui les concernent. Le bavardage en trompe l'œil est une chose, la concertation sur un projet et des aménagements concrets en est une autre. Une concertation en temps et heure, sans parasitage politico-partisan, telle est la ligne de conduite suivie par la municipalité, avec comme moteur le bons sens et à la clef l'efficacité. La même efficacité qui a présidé au recrutement du 4e agent de police municipale. Ici aussi et compte tenu des attentes des administrés, le temps n'est pas au papotage mais à l'action. Une action qui peut nécessairement être améliorée grâce aux nouvelles technologies. Pour quelles raisons les innovations technologiques ne devraient pas être déclinées et permettre par exemple lors de réunion de travail de consulter dans les meilleures conditions possibles, différents plans, parcelles cadastrales, etc. Tous ces équipements d'une part permettent aux élus qui se succéderont de travailler dans de meilleures conditions, d'autre part il s'agit de dépenses d'investissement.*
*Ce qui importe ce n'est pas d'être nostalgique d'équipements et d'aménagements qui dataient déjà de plusieurs mandatures, mais d'être bien conscient qu'ils ne pourront pas être détournés de leur usage, celui du service public.*

*La majorité municipale*

### *L'industrie dans le Nord Franche-Comté mise à mal !*

*En cette fin d'année 2016, un certain nombre d'entreprises, qui ont fondé notre histoire locale et notre savoir-faire industriel, sont menacées.*
*Concernant Alstom à Belfort, la mobilisation est générale et tout doit être entrepris pour maintenir les activités d'ingénierie et de production des trains sur le site. Les orientations prises par le gouvernement constituent un premier pas pour assurer la continuité de l'activité.*
*Mais qu'en est-il de l'avenir de Peugeot Scooters à Mandeure ? La volonté du gouvernement de préserver cette industrie sur notre territoire est bien réelle. Le projet de création d'un bonus en faveur des scooters motorisés électriques dans le projet de loi de finances pour 2017 serait de nature à relancer cette fabrication.*
*Cette préoccupation quant à la survie de l'activité industrielle, donc économique, sur l'Aire Urbaine doit être l'affaire de tous, indépendamment des oppositions politiques.*
*Mais, si notre député Frédéric BARBIER et notre Sénateur Martial BOURQUIN se battent, au quotidien, sans relâche, sur ces deux dossiers en particulier (rencontres avec les intersyndicales, les P.D.G des deux entreprises, le gouvernement), la majorité de droite de P.M.A, dont le Maire est vice-président, est quant à elle bien discrète, notamment sur le sujet de Peugeot Scooters.*
*Nous pensons que l'union de l'opinion publique, des élus et du gouvernement doit être sans faille.*

*Groupe AIMER VALENTIGNEY*

# Médiathèque : des animations pour tous !

*La fin d'année est particulièrement riche en événements à la médiathèque Jules Carrez. Cette dernière propose notamment un déjeuner-lecture, un spectacle, une soirée racontottes et une exposition.*

## Rendez-vous littéraire

Dans le cadre du festival littéraire "Les petites fugues" organisé par le Centre Régional du Livre de Franche-Comté, la médiathèque, en partenariat avec la MJC, accueille la romancière Julia Deck. Après des études de Lettres à la Sorbonne, elle travaille dans des maisons d'édition à New York puis à Paris. Après avoir œuvré dans la communication d'entreprise, elle suit une formation dans une école de journalisme. Secrétaire de rédaction pour différentes revues, dont "Livres Hebdo", elle publie ses deux premiers romans "Viviane Elisabeth Fauville" (2012) et "Le triangle d'hiver" (2014) aux éditions de Minuit.
Le public est invité à venir découvrir ses ouvrages en toute convivialité autour d'un déjeuner-lecture le **mercredi 23 novembre à 12 h**.
**Tarif : formule sandwich à 5 € à réserver avant le mardi 22 novembre auprès de la MJC – Tél. 03 81 36 25 50**
Vous pouvez également apporter votre propre repas.

## Chroniques de facteur

Par ailleurs, la médiathèque vous invite à un autre rendez-vous littéraire. Si vous aimez les histoires de terroir et de folklore franc-comtois, venez rencontrer François Hegwein, le **vendredi 9 décembre à 20 h** à la médiathèque pour une soirée racontottes et parlottes. Ancien instituteur puis facteur, il a publié 4 recueils de contes et nouvelles, 4 romans et une chronique de sa vie professionnelle "Les histoires vraies du facteur Paul".

## Valentigney d'autrefois

A l'occasion de la sortie de la cartoliste de Valentigney, le cercle cartophile du Pays de Montbéliard propose une

exposition de cartes postales à la médiathèque Jules Carrez du samedi 19 au vendredi 25 novembre. Les cartes postales exposées représentent la commune à différentes époques entre 1895 et 2015. Elles sont accompagnées de légendes pertinentes et précieuses sur la vie d'antan de notre ville. Découvrez le Valentigney d'autrefois avec une balade dans tous les secteurs de la ville. A découvrir également un recueil de cartes fantaisie mêlant l'imagination et l'humour des photographes et des éditeurs. L'exposition sera ensuite visible au salon de la carte postale le 27 novembre à la Roselière à Montbéliard.
**Horaires de l'exposition :**
**samedi 19 et dimanche 20 novembre : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**
**Du lundi 21 au vendredi 25 novembre : de 14 h à 17 h**

## En attendant Noël

La compagnie "Les contes perdus" propose un spectacle de marionnettes intitulé "Qui ça…, moi ? Père Noël ?" **mercredi 30 novembre à 14 h 30** à la médiathèque Jules Carrez. Ce spectacle invite le public à suivre les aventures d'un ours un peu grognon qui n'a qu'une envie : hiberner, d'un oiseau détective qui ne trouve aucune piste, d'un lapin seul dans sa maison au fond de la forêt... Nous voici en plein hiver, il neige, tout est calme et paisible sous le blanc manteau de flocons. Mais ça, c'était sans compter l'accident du Père Noël. A force de slalomer entre les cimes des sapins avec son traîneau plus que chargé de cadeaux, le voilà tête dans la neige, une botte perdue et surtout : plus de mémoire… Lui, le Père Noël ? Mais depuis quand exactement ? Et puis surtout, ça sert à quoi un Père Noël ? Les habitants de la forêt essaient tant bien que mal de lui faire retrouver la mémoire, mais ce n'est pas si facile, et puis, si au moins la famille Hérisson n'était pas si maladroite, l'ours un peu plus coopératif et l'oiseau un peu plus efficace ! Tout ce petit monde à remettre sur pattes avant Noël.
Le spectacle d'environ 45 minutes s'adresse à tous les publics à partir de 3 ans.

L'entrée est gratuite mais il est indispensable de réserver sa place à la médiathèque Jules Carrez au préalable. Un ticket d'entrée vous y sera remis.

**Contact : Médiathèque Jules Carrez – Tél. 03 81 37 98 98**

# Marché de Noël, le 17 décembre

*Pour la deuxième année consécutive, Valentigney organise son marché de Noël. Rendez-vous samedi 17 décembre, de 10 h à 18 h sur la place de la République.*

## Cadeaux, déco et gourmandises

De nombreux artisans sont présents pour vous faire découvrir leurs produits issus du terroir et leur fabrication d'objets artisanaux. Pour les cadeaux de fin d'année, un vaste choix s'offre à vous : jouets en bois, articles de maroquinerie, coffrets de thés, produits de beauté, bijoux magnétiques et fantaisie… Pour décorer votre intérieur comme il se doit, toutes sortes de décorations de Noël sont en vente : des sapins, des pères-noël, des étoiles en bois ou encore de magnifiques bougies. Pour vos repas de fête, retrouvez sur le marché de Noël des stands de confitures, escargots, saumon, terrines, foie gras, fromages et de nombreuses autres spécialités du terroir. Sans oublier les douceurs incontournables de cette période de l'année, le chocolat et le pain d'épices ! Sans oublier, la traditionnelle photo avec le Père-Noël et la balade en calèche.

## Y aller

**Marché de Noël sur la place de la République**
**Samedi 17 décembre de 10 h à 18 h**
**Buvette et petite restauration**
**Contact : service culturel**
**Tél. 03 81 36 25 36**

**Sur son stand, le Père-Noël récupère les jouets en bon état qui ne servent plus et les redistribuera aux enfants défavorisés via des associations caritatives.**

# agenda

- **Mercredi 9 novembre :** cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à 18 h à la salle de l'OTA.
- **Vendredi 11 novembre :** commémoration de l'armistice de 1918. Rassemblement à 9 h 45 sur la place de la République.
- **Samedi 12 novembre :** spectacle "l'étHiquette qui gratte" dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale à 20 h 30 à la MJC.
  *Contact : MJC – Tél. 03 81 36 25 50*
- **Samedi 12 et dimanche 13 novembre :** vide grenier de la paroisse protestante de 8 h à 17 h, salle Dieterlen, 38 rue des Glaces.
- **Mercredi 16 novembre :** dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, présentation des travaux réalisés par les enfants de 14 h à 17 h au centre Belon.
- **Mercredi 16 novembre :** conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil.
- **Vendredi 18 novembre :** café jeux organisé par la MJC, à la MJC à partir de 20 h. Entrée libre.
- **Samedi 19 novembre :** cérémonie annuelle des noces d'or et de diamant à 11 h en salle du conseil.
- **Samedi 19 et dimanche 20 novembre :** brocante d'automne de la paroisse Notre Dame de Belchamp de 8 h à 18 h à la salle sainte Thérèse.
  *Contact : paroisse Notre Dame de Belchamp*
  *Tél. 03 81 37 92 22*
- **Dimanche 20 novembre :** sortie au cabaret de Soultzmatt proposée par le Centre Social.
  *Contact : Centre Social – Tél. 03 81 36 12 81 ou centresocialdevalentigney@yahoo.fr*
- **Dimanche 20 novembre :** 72e anniversaire de la libération de Valentigney. Cérémonie à la stèle de l'angle supérieur du cimetière à 9 h 45 puis au monument aux morts à 10 h 45.
- **Vendredi 25 novembre :** repas solidaire à 12 h au foyer des Prâlets. *Inscription auprès du Centre Social. Tél. 03 81 36 12 81*
- **Vendredi 25 et samedi 26 novembre :** thé dansant des aînés de 14 h à 18 h au gymnase des Longines avec remise du cadeau.
  *Contact : CCAS – Tél. 03 81 36 25 02*
- **Dimanche 27 novembre :** visite de la mosquée "Arrahma " à 14 h. Entrée libre mais *réservation indispensable au 03 81 31 87 80 ou 03 81 94 45 60*
- **Lundi 5 décembre :** célébration de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Rassemblement place de la République à 17 h 45.
- **Samedi 10 décembre :** audition de violon organisée par le conservatoire du Pays de Montbéliard à 14 h au centre culturel Pierre Belon.

# mairie pratique

**www.ville-valentigney.fr**
**Courriel : contact@ville-valentigney.fr**

| | |
|---|---|
| • Mairie standard | 03 81 36 25 00 |
| • Police municipale | 06 08 90 80 40 |
| • Services techniques | 03 81 36 25 01 |
| • Centre Technique Municipal | 03 81 37 70 40 |
| • CCAS | 03 81 36 25 02 |
| • Urbanisme | 03 81 36 25 03 |
| • Fêtes et cérémonies | 03 81 36 22 55 |
| • Service des sports | 03 81 36 25 04 |
| • Service éducation | 03 81 36 25 05 |
| • Service culture et communication | 03 81 36 25 36 |
| • Pôle multiservices | 03 81 36 12 80 |
| • Médiathèque | 03 81 37 98 98 |
| • Bibliothèque annexe | 03 81 35 09 54 |

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire,
Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

**Ouverture de la mairie au public :**
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h, exclusivement pour les services état civil et retrait des cartes d'identité ;
- Permanence des élus les 1er et 3e samedis du mois de 10 h à 12 h.
- **Réservation de salles municipales : tous les jours sauf mercredi en dehors des vacances scolaires, mardi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires.**

**Espace Emploi Sud**
- Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 88
  Fax : 03 81 36 12 92

**espace.emploivmm@agglo-montbeliard.fr**
Ouvert à tous sans rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h,
mercredi de 9 h à 12 h

■ Bulletin d'information municipale ■ N° 138 ■ Novembre 2016 ■ Directeur de la publication : Philippe Gautier ■ Rédaction : Valérie Gazeaux, Karima Kabouss ■ Responsable de la communication : Eric Mouhot ■ Photos : fonds Ville et associations, le Club photo MJC, Tim Platt ■ Conception : itka 03 84 54 61 55 ■ Impression : Schraag Industries Graphiques - Trévenans ■ Dépôt légal : 1282-7630 ■